

LEGISLATION HOSPITALIERE ET RESPONSABILITES

Fonctions Infirmier(ère) d'Organisation et d'Accueil aux urgences (IOA)

CONTENU

- La définition des fonctions liées à la mission d'organisation de l'accueil de l'infirmier(ère) aux urgences
- La responsabilité et les limites de ses fonctions
- La fonction accueil et droits des usagers
- La collaboration avec le médecin référent, responsabilité
- Les outils de gestion de l'accueil et traçabilité

Dates	A définir
Durée et lieu	en inter ou intra 3 jours
Coût	A définir
Personnes concernées	IOA
Profil intervenant(s)	A définir